

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La revitalisation des petites villes de demain a commencé

Sophie Le Renard | France | Toute l'actu technique | Publié le 26/10/2021

Les premières rencontres nationales des Petites villes de demain se sont tenues le 25 octobre à Paris. Un moment de bilan et d'échanges pour ce dispositif qui concerne plus de 1600 communes.



« Que de chemin parcouru depuis le lancement de Petites villes de demain à Barentin en octobre 2020 ! 1624 communes ont intégré le programme et 87% des conventions ont été signées. Partout en France des actions sont lancées pour engager à la redynamisation des petites villes, avec le recrutement d'un chef de projet, le lancement d'études en matière de commerce, d'habitat, ou de mobilités, la création de « clubs PVD » qui réunit élus et techniciens » s'est réjoui Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, lors des premières rencontres nationales Petites Villes de demain (PVD). Elles se sont tenues, le 25 octobre 2021, au Conservatoire national des arts et métiers, à Paris.

3 milliards d'euros jusqu'en 2026

Trois ministres, les représentants de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), de la Banque des territoires, de l'Agence nationale de l'amélioration de l'Habitat (ANAH), du CEREMA, partenaires du programme, mais aussi des élus des collectivités locales concernées sont intervenus pour dresser un premier bilan de ce programme qui concerne les villes de moins de 20 000 habitants. « Mais ce n'est pas tant le nombre d'habitants qui compte, plutôt que la commune concernée exerce une forme de centralité en matière économique, commerciale, culturelle, scolaire ou de service public » a précisé la ministre. En effet, 50% des PVD ont moins de 3500 habitants.

Mobilisant 3 milliards d'euros jusqu'en 2026, le dispositif PVD part de projets définis par les élus locaux, concentre des moyens de l'Etat et de ses partenaires, et s'appuie sur une offre de services (France Services, déploiement de la fibre, la 4G, les territoires industriels, les tiers lieux). Il est piloté au niveau local entre le préfet et les collectivités.

- Jour J pour le plan « Petites villes de demain » ^[1]

« Nous avons analysé 700 conventions, 75% donnent une priorité au développement économique local afin de rendre le territoire attractif, 50% concernent la transition écologique et 50% développent une approche intergénérationnelle » a déclaré Juliette Auricoste, directrice du programme national Petites villes de demain au sein de l'ANCT. Vingt millions d'euros ont déjà été mobilisés pour financer diagnostics et études. Sur les conventions déjà signées, 64% des villes veulent engager une opération de revitalisation de territoires, soit 572 villes et 72 % veulent engager une opération programmée de l'habitat- renouvellement urbain (OPAH-RU).

Couteau suisse multi-thématique

L'ingénierie est au centre du dispositif avec le recrutement de 900 chefs de projet financé à 75% par l'Etat et 25% par la collectivité. 440 d'entre eux ont déjà été recrutés ainsi que des managers de centre-ville financés par la Banque des territoires. « Être accompagné en ingénierie par un chef de projet, sorte de couteau suisse multi-thématique est indispensable. Face à la complexité, il faut aussi des bases saines entre les élus de la commune, de l'intercommunalité et le chef de projet » a considéré Bertrand Ollivier, maire (SE) de Joinville (3100 hab. Haute-Marne).

Comme l'ont montré les témoignages d'élus ou de chef de projet, il y a un travail de pédagogie à mener pour que ce dernier ne soit pas considéré comme un « transfuge de l'Etat » au sein de la collectivité. Il faut aussi mettre en œuvre une relation de confiance entre l' élu, le chef de projet et le DGS. Ces difficultés pourront être abordées lors des « clubs PVD » qui permettent des échanges d'expérience, des formations, et des outils concrets pour mener à bien le projet de revitalisation.

L'habitat inclusif dans 500 petites villes de demain

Entre le maintien à domicile et l'EHPAD, l'habitat inclusif permet à des personnes âgées de vivre dans des petites unités, avec 6 ou 7 personnes accompagnés par un animateur. Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée chargée de l'autonomie, a lancé lors de ces rencontres, un appel à manifestation d'intérêts « bien vieillir dans les petites villes de demain », pour la réalisation de 500 opérations d'habitat inclusif en cœur de ville, dont 100 en 2022. « Parmi les différentes formes de logements alternatifs, l'habitat inclusif mérite qu'on s'y attache particulièrement. Habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale, il est destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. » a -t-elle déclaré.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Des petites villes de demain à la recherche d'ingénierie
- Le plan Petites villes de demain s'associe aux commerçants et artisans
- La croissance de plus d'un millier de petites villes de demain soutenue dès aujourd'hui